

PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

FEDERATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

Règlement

Masters PACA Dress 2019

1 - PREAMBULE

Le Masters PACA Dress est un circuit de référence mis en place par le Comité Régional d'Équitation PACA afin de valoriser les épreuves Grand Prix des différents niveaux Amateur en permettant ainsi aux cavaliers de bénéficier de points supplémentaires par l'application d'un coefficient 2 sur la computer liste FFE.

2 - DEFINITIONS

Concurrent : définit un couple Cavalier–Cheval. Un concurrent est défini pour la saison de qualification. Un cavalier peut monter au cours de la saison de qualification autant de chevaux différents qu'il le désire. Il formera avec chaque nouveau cheval un nouveau concurrent.

La saison de qualification : débute lors de la première étape 2019 jusqu'à l'étape finale 2019.

Etape = concours servant de support = Ensemble des différentes reprises se déroulant généralement sur un même week-end.

Epreuve = reprises préliminaire ou grand prix

Niveau = ensemble des épreuves de même indice (Amateur 3, Amateur 2,...)

Masters PACA Dress = Ensemble des étapes dont les résultats sont pris en compte pour établir le classement final.

Points Masters-Dress = Total des points obtenus par un concurrent pendant la saison pour un niveau donné

2 – PARTICIPATION

Le règlement FFE 2019 fait foi.

Tout cavalier peut participer à ces épreuves du Masters PACA Dress, mais seuls les cavaliers licenciés ou domiciliés en PACA peuvent concourir pour le classement du « Masters PACA Dress 2019 ».

Un cavalier peut participer à plusieurs niveaux dans le respect des conditions de participation cheval et cavalier du règlement FFE 2019.



4 - DÉROULEMENT DU MASTERS PACA DRESS

Le classement **Masters PACA Dress** se fait par l'attribution de points aux concurrents en fonction de leur résultats (exprimé en %) et de leur participation aux épreuves, lors des différentes étapes.

Chacun des niveaux suivants : Amateur 3, Amateur 2, Amateur 1, Amateur Elite, fera l'objet d'un classement au **Masters PACA Dress**. De ce fait l'acquisition des points par un concurrent est spécifique à chaque niveau.

Chacun des niveaux comprend deux épreuves (Préliminaire et Grand Prix) par étape

5 - CALENDRIER PRÉVISIONNEL

ETAPES

Le Masters PACA Dress se déroulera sur plusieurs étapes au cours de la saison 2018. Les étapes sont les suivantes :

- Etape 1 : Ecurie des Dalennes, Saint Rémy de Pce 2-3 mars 2019
- Etape 2 : Le Poët, Sisteron 6-7 avril 2019
- Etape 3 : CHAM, Aix en Pce 4-5 mai 2019
- Etape 4 : Club Hippique Nice, 11-12 mai 2019
- Etape 5 : Ecurie des Cèdres, Aubagne 8-9-10 juin 2019
- Etape 6 : Ecurie G Gombert, Cuers 7-8 septembre 2019
- Etape 7 et FINALE : Centre Equestre Pastré, Marseille 21-22 septembre 2019

6 - EPREUVES SUPPORT DU MASTERS PACA DRESS

Les épreuves à programmer :

1er Jour : Niveau Amateur 3 : Amateur 3 Préliminaire D2
 Niveau Amateur 2 : Amateur 2 Préliminaire C2
 Niveau Amateur 1 : Amateur 1 Préliminaire B2
 Niveau Amateur Elite : Amateur Elite Préliminaire A6
 Niveau Para Equestre : Elite grade III Préliminaire

→ Ces épreuves compteront Coefficient 1 sur la computer liste FFE.

2ème Jour : Niveau Amateur 3 : Amateur 3 GP D1
 Niveau Amateur 2 : Amateur 2 GP C1
 Niveau Amateur 1 : Amateur 1 GP B1
 Niveau Amateur Elite : Amateur Elite GP A7
 Niveau Para Equestre : Elite grade III GP

→ Ces épreuves compteront Coefficient 2 sur la computer liste FFE et pour les cavaliers ayant plusieurs chevaux sur une même reprise seul le meilleur résultat comptera pour l'application du Coefficient 2.

Le CRE se réserve le droit d'annuler à tout moment sans préavis une étape notamment pour des raisons de sécurité ou de météo. Les étapes annulées pourront, selon le calendrier, être ou non reprogrammées. En cas d'annulation d'une ou plusieurs étapes, le CRE redéfinira le nombre de participations obligatoires afin de garder une proportion cohérente entre nombre d'épreuves possibles et nombre d'épreuves courues.

REMISE DES PRIX PAR ETAPE

L'organisateur devra récompenser normalement la totalité des classés de chaque épreuve (1/3) et rajouter sur les plaques le label « MASTERS PACA DRESS »

7 - ATTRIBUTION DES POINTS

ATTRIBUTION DES POINTS POUR LE MASTERS-DRESS

Pour chacune des reprises, il est attribué le nombre de points suivant :

1) Points Note

En fonction de la note finale exprimée en pourcentage avec 3 décimales, 1 point par tranche de 0,250 % au-dessus de 55%

- Note finale inférieure ou égale à 55,000 % = 0 point note
- de 55,001% à 55,250% : 1 point , de 55,251% à 55,500% : 2 points, de 55,501% à 55,750% : 3 points
- de 55,751% à 56,000% : 4 points, de 56,001% à 56,250% : 5 points, de 56,251% à 56,500% : 6 points
-/.....
- de 60,001% à 60,250% : 21 points, de 60,251% à 60,500% : 22 points, de 60,501% à 60,750% : 23 points
-/.....
- de 65,001% à 65,250% : 41 points, de 65,251% à 65,500% : 42 points, de 65,501% à 65,750% : 43 points
- ETC...
- 1 point est donc rajouté tous les 0,250% et ce jusqu'à la moyenne de 80%.

2) Points Participation

Pour la participation à chaque étape et pour chacune des reprises, il est également attribué **1 point supplémentaire** au concurrent et ceci quelle que soit sa note, y compris pour les concurrents éliminés ou ayant abandonné.

3 Cumul des points pendant les sélections = classement provisoire

Après chaque étape le CRE PACA publiera un classement provisoire pour chaque reprise avec les points (note et participation) acquis par chaque concurrent lors de cette étape et le total des points obtenus au cours de la saison de qualification.

Le total des points = le cumul de tous les points participation + la somme des 5 meilleurs points-note obtenus au cours de la saison pour le niveau concerné.

Un concurrent* peut donc participer à autant d'étapes qu'il le désire, tous ses points « participation » seront pris en compte dans le total des points, par contre seuls les 5 meilleurs points-note (résultats) seront retenus dans le total des points Masters.

Les points acquis par un concurrent pour une reprise donnée, ne peuvent en aucun cas être transférés, cédés ou combinés avec les points d'une autre reprise de ce concurrent ou d'un autre concurrent.

Un concurrent est en droit de ne plus participer au Masters PACA Dress, ses points accumulés seront perdus.

En cas d'égalité entre plusieurs concurrents après l'étape finale, les scores non pris en compte (points notes) seront réintégrés : le 6^{ème} résultat sera intégré dans le calcul et ainsi de suite jusqu'au départage des concurrents.

***Concurrent** : définit un couple Cavalier-Cheval. Un concurrent est défini pour la saison. Un cavalier peut monter au cours de la saison autant de chevaux différents qu'il le désire. Il formera avec chaque nouveau cheval un nouveau concurrent.

8 - CLASSEMENT FINAL DU MASTERS PACA DRESS

A la fin du concours accueillant l'étape finale, la remise des prix du classement final du Masters PACA Dress récompensera les concurrents lauréats selon le cumul des points Masters-Dress. Seuls les cavaliers présents à cette remise des prix, le seront. Aucune récompense ne sera remise à des « représentants ».

Chaque niveau donnera lieu à un classement final (avec podium pour les 3 premiers). Les huit premiers lauréats de chaque niveau seront récompensés si le niveau concerné compte plus de 12 participants. S'il y a moins de 12 participants, les cinq premiers seront récompensés.

Conditions de qualification pour le classement final au Masters PACA Dress

A la fin de la saison de qualification un concurrent doit respecter les points suivants pour le classement final de chaque niveau.

a / Être classé parmi les huit premiers concurrents du niveau concerné, ou parmi les cinq premiers si moins de 12 participants dans le niveau concerné.

b/ Pour les cavaliers montant plusieurs chevaux sur un même niveau (donc formant plusieurs concurrents sur ce niveau) seul sera retenu son classement avec le cheval ayant le meilleur cumul des points Masters-Dress. Ses autres classements seront annulés, les points accumulés seront perdus et il sera établi un nouveau classement compte tenu de cette annulation.

c/ Le concurrent (couple cavalier- cheval) ayant participé à plusieurs niveaux, devra déclarer au plus tard avant le début de l'étape finale quel niveau il choisit pour le classement final. En cas d'absence de déclaration dans les délais le concurrent sera automatiquement classé sur le niveau le plus élevé. Ses autres classements seront annulés, les points accumulés seront perdus et il sera établi un nouveau classement pour les niveaux non choisis.

d/ Pour prétendre faire partie du classement final, un cavalier doit avoir participé à 5 épreuves (reprises) minimum, quel qu'en soit l'indice (préliminaire ou GP).

e/ Un cheval monté par deux cavaliers différents peut participer à des épreuves de niveaux différents du MPDress à condition de respecter les critères d'engagement édités par la FFE (ex : si sortie en A, pas d'autre reprise du MPDress d'un autre niveau dans la même journée).Par contre, il ne pourra prétendre qu'à un seul et unique classement lors de la finale.

9 – DIVERS

Le comité organisateur de chaque étape s'engage à mettre tout en œuvre pour la bonne réussite de ce Masters PACA Dress 2019 dans le respect du règlement FFE 2019.

Le comité organisateur est libre de programmer d'autres épreuves lors des compétitions servant de support au Masters PACA Dress.

L'organisateur de chaque étape doit afficher le règlement et le dernier classement provisoire du Masters PACA Dress.